

Dr FAURE
10004081476

Dr LARROQUE
10100096915

Dr CAREME
10100694974

Dr BERTELOOT
10100991602

IMM / SOS MAIN
560 av du Colonel Pavelet
Clinique St Roch
34000 MONTPELLIER
Tél : 04.67.069.069

FICHE INFORMATION TRAITEMENT PAR TOXINE BOTULIQUE :

Dans le cadre de votre prise en charge, vous allez bénéficier d'un traitement par toxine botulique dans certains muscles. Cette information vise à vous expliquer les bénéfices attendus, le déroulement du geste et les possibles effets secondaires.

1°/ Qu'est ce que la toxine botulique ?

La toxine botulique est une protéine naturelle purifiée, extraite d'une bactérie dans des conditions strictes en laboratoire. Elle est utilisée en thérapeutique depuis plus de 20 ans pour ses propriétés de détente musculaire. Elle agit localement au niveau d'un muscle en inhibant partiellement la contraction musculaire.

2°/ Quels sont les bénéfices que l'on peut attendre d'une injection de toxine botulique ?

De nombreuses maladies neurologiques (accident vasculaire cérébral, sclérose en plaques, dystonie, malformation, paralysie cérébrale... etc...) peuvent entraîner une raideur musculaire, que l'on appelle spasticité, ou entraîner des mouvements anormaux. Vous prenez peut-être des médicaments en comprimés qui ne suffisent pas à contrôler votre spasticité. Dans ce cas, et après une évaluation précise, nous vous proposons de faire une injection de toxine botulique directement dans les muscles concernés, afin de les détendre.

La toxine botulique agit au bout de quelques jours, l'effet se maintient pendant environ 3 à 6 mois, puis diminue progressivement. L'effet est donc transitoire et nous pouvons vous proposer une nouvelle injection, au minimum 3 mois après votre 1^{ère} injection.

Les bénéfices attendus de l'injection sont :

- De détendre les muscles pour mieux pouvoir bouger les articulations, faciliter les transferts et la marche, la prise d'objet,
- Diminuer certaines douleurs liées à la raideur ou aux mouvements involontaires,
- Avoir un plus grand confort dans vos chaussures ou mieux tolérer une attelle,
- Faire des soins de toilette, s'habiller plus facilement.

3°/ Comment se déroule l'injection ?

L'injection se fait dans le cadre d'une hospitalisation de jour au niveau du service des soins externes de la clinique.

Vous serez accueilli par l'infirmière et le médecin qui vous installeront le plus confortablement possible au lit. Pour repérer le muscle à injecter, **nous utilisons un appareil d'échographie**. Ainsi, nous sommes certains d'être dans le bon muscle et nous pouvons faire l'injection intramusculaire en toute sécurité. Selon votre sensibilité, cet acte peut-être légèrement désagréable mais n'est généralement pas douloureux. Vous pouvez demander un patch local anesthésiant, voire si le geste est trop douloureux l'utilisation du MEOPA (tranquillisant administré à l'aide d'un masque).

Selon le nombre de muscles à injecter, la séance dure de 30 à 45 minutes. Plusieurs piqûres sont nécessaires au cours de la même séance.

4°/ Que se passe-t-il ensuite ?

Vous pouvez rentrer à domicile après l'injection. A environ 1 mois de votre 1^{ère} injection, le médecin vous reverra en consultation pour juger de l'efficacité du traitement. En fonction des résultats, il peut programmer une prochaine injection, 3 à 6 mois plus tard. Pendant l'effet de la toxine, la kinésithérapie peut-être intensifiée, en insistant sur les postures d'étirement des muscles traités.

5°/ Quels sont les risques et complications possibles ?

Dans la très grande majorité des cas, l'injection se passe bien et il n'y a pas de complications. Pendant l'injection, vous pouvez ressentir une sensation de chaleur au point de ponction. Une réaction allergique locale est rare, une réaction générale est exceptionnelle. Certains patients décrivent une sensation de fatigue importante dans les quelques jours suivant l'injection. Exceptionnellement, le produit peut diffuser et être responsable de difficultés à avaler ou de paupières tombantes, nécessitant une consultation médicale en urgence.

Enfin, signalez nous votre traitement, en particulier un éventuel traitement anticoagulant ou antibiotique.

Vous avez la liberté de refuser ou d'accepter ce traitement mais le fait de vous présenter à votre rendez-vous signifie que vous l'acceptez.

- **SIGNALEZ SI :**

- . Si vous êtes allergique ;
- . Si vous prenez un traitement anti-coagulant, merci d'amener votre dernier INR, si vous avez des coagulopathies précisez le ;
- . Si vous présentez une infection, une tumeur maligne ou une thrombose en cours dans la zone de traitement ;
- . Et enfin si vous êtes en cours de grossesse.

Le jour de l'examen :

- ne pas être à jeun,
- prendre votre traitement habituel,

Pièces à fournir :

- carte vitale à jour,
- attestation CMU ou feuille d'accident du travail,
- moyen de remboursement sur la base des cotations de la sécurité sociale
- radiographies, échographies, IRM

Pendant l'examen :

- l'utilisation d'un gel échographique est utilisé (inoffensif).

Durée de l'examen :

- 15 à 30 minutes

De retour à domicile :

- interrompez la kinésithérapie pendant 48 heures,
- Il est important de maintenir les auto-exercices (étirements, renforcements, massages transverses profonds) ou la kinésithérapie au décours (48 heures), si elle a été débutée au préalable.
- si les douleurs persistent, appelez nous au 04-67-069-069 ou passez directement sans rendez vous à l'IMM.

N'hésitez pas à nous appeler en cas d'événements indésirables.

NOM :

Prénom :

Signature :